



## Agence des temps

de la MRC de Charlevoix-Est

Pour mieux concilier travail et vie personnelle

Numéro 7

Avril 2011

*Le Bulletin mensuel du laboratoire rural en conciliation travail-vie personnelle de la MRC de Charlevoix-Est*

**RAPPEL : N'oubliez pas qu'une aide financière est disponible pour soutenir vos projets en conciliation travail-vie personnelle que vous soyez une entreprise privée ou une organisation publique. Les formulaires de dépôt de projet sont disponibles sur notre site Internet au [www.agencedestemps.com](http://www.agencedestemps.com)**

## Le tempo Charlevoisien

### Chronique Tic Tac - Actualités

VOTRE BULLETIN ÉLECTRONIQUE LE TEMPO CHARLEVOISIEN FERA RELÂCHE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE. IL SERA DE RETOUR EN AOÛT 2011.

L'Agence des Temps vous rappelle que nous mettons régulièrement notre site Internet à jour dans le but de vous offrir l'information la plus pertinente qui soit. Ce mois-ci, nous vous invitons à visiter de nouveau notre site car nous y avons intégré des ajouts intéressants et nous avons également publié une définition de la conciliation travail-vie personnelle à laquelle nous adhérons particulièrement. **Nous avons aussi mis en ligne nos outils de sensibilisation. De plus, vous y retrouverez tous les détails des multiples projets terrains sur lesquels nous travaillons. Rendez-vous au [www.agencedestemps.com](http://www.agencedestemps.com) Bonne visite !**

### Ici Maintenant - Chronique sur le Québec

Les organisations publiques et parapubliques peuvent aussi participer à l'instauration d'une dynamique nouvelle au sein de leur personnel pour répondre à la problématique grandissante de la pénurie de main d'oeuvre. Le CEGEP Ste-Foy a fait place à une initiative novatrice dans ce domaine en implantant un "Plan de santé global" auprès de son personnel. Ce plan vise, entre autres, à soutenir les employés dans leur conciliation travail-famille tout en étant assez novateur pour attirer et retenir des professionnels qualifiés. Pour en savoir plus, cliquez sur le lien suivant: <http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/freesite/index.php?id=7019>

### Décalage horaire - Chronique sur les bureaux des temps européens

Connaissez-vous la "Charte de la parentalité en entreprise"? Il s'agit d'une charte qui a été initiée par un organisme européen, SOS Préma, qui vient en aide aux parents d'enfants prématurés. Cette Charte a pour objectif de sensibiliser les entreprises à la réalité des parents travailleurs et recueillir un engagement des entreprises signataires à favoriser la parentalité en entreprise et aussi accompagner les parents travailleurs dans l'atteinte d'un équilibre entre le travail et la famille. La Charte a déjà été signée par plus de 30 entreprises et associations, dont certaines d'envergure internationales. Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site Internet de "l'Observatoire de la Parentalité en entreprise" au [www.observatoire-parentalite.com](http://www.observatoire-parentalite.com) et cliquez sur "La charte".

### En deux temps, trois mouvements - Chronique sur les projets terrains

Nous avons débuté en mars les réunions du comité "Certification pour les entreprises". Les bonnes idées étaient au rendez-vous. Nous avons effectué une activité de tempête d'idée autour des éléments suivants: les objectifs de la certification, les critères à mettre en place, comment en faire la promotion et l'identité visuelle de la certification. Nous produisons donc un plan d'action en fonction des éléments ressortis de cette première rencontre.

### Le temps d'écouter - Chronique sur la consultation du milieu

Nous avons débuter le recrutement d'employeurs pour procéder aux focus group en partenariat avec l'Université Laval. Des lettres ont été envoyées à ce propos et des relances téléphoniques ont été faites. Plusieurs employeurs ont accepté de participer à l'étude et nous les remercions chaleureusement pour leur précieuse collaboration !

Nous poursuivons également notre partenariat avec l'UQAM pour la recherche de l'ARUC-GATS auprès des travailleurs sociaux, infirmiers et policiers. Après avoir interrogé un échantillon de travailleurs sociaux sur notre territoire concernant leur conciliation travail-vie personnelle, M. Laloy, chercheur, s'apprête à revenir interroger des infirmiers et infirmières. Les données ainsi recueillies nous permettront d'avancer dans nos travaux.

### Le temps de parler - Chronique sur les représentations

- Comité conciliation travail-famille de la CRÉ de la Capitale-Nationale le 7 avril
- Présentation du laboratoire rural aux formateurs du Carrefour Action Municipale et Famille le 12 avril
- Table en développement social de la CRÉ de la Capitale-Nationale le 19 avril

### Le temps de savoir

Ce mois-ci, nous effectuons un retour sur les faits saillants de "l'Enquête 2009 du Marché du travail pour les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est". En effet, des éléments importants de cette enquête viennent corroborer les orientations prises par l'Agence des Temps. Mais avant d'explorer les recommandations de l'enquête, revenons sur les faits saillants:

- Le nombre de résidents de la MRC de Charlevoix-Est, âgés de 25 à 54 ans, diminuera progressivement durant la période 2006-2031, passant de 6 820 à 4 336 personnes. Avec une **baisse de 36,4 %** ou 2 484 personnes, **cette MRC sera la plus touchée** dans la région de la Capitale-Nationale. **La MRC de Charlevoix** suit en deuxième place alors que les 25 à 54 ans connaîtront une baisse de 30,0 % ou 1 564 personnes. Ce **repli de 4 048** chez les personnes âgées de 25 à 54 ans qui constitue la principale force de travail des entreprises, ne sera pas sans affecter les employeurs de ce territoire. La plus importante diminution de personnes de cette catégorie d'âge est prévue pour les deux MRC entre les années 2011 et 2016.
- Sur le territoire de la Capitale-Nationale les deux MRC de Charlevoix vont aussi connaître les baisses les plus importantes au niveau du nombre de résidents âgé de 15 à 24 ans. Ceux-ci représentent un bassin important de main-d'oeuvre pour les entreprises des secteurs de *l'Hébergement et services de restauration, des Arts, spectacles et loisirs* et du *Commerce de détail*.
- En revanche, le nombre de résidents de 65 ans et plus augmentera partout sur le territoire de la Capitale-

Nationale. Pour les deux MRC de Charlevoix, il passera de 5 510 en 2006 à 10 621 en 2031. C'est une augmentation de 92,8 % pour cette tranche d'âge.

Il faudra donc que les employeurs, toutes catégories confondus, investissent des efforts sur leur main d'oeuvre. La conciliation travail-vie personnelle, qui s'inscrit dans l'amélioration de la gestion des ressources humaines, représente une solution intéressante à cette réalité. Voyons donc les recommandations de l'étude :

- La diminution du chômage saisonnier.
- Le développement de la langue anglaise au travail.
- La mise en oeuvre d'incitatifs convaincants pour faciliter le prolongement de la vie au travail des personnes admissibles à leur retraite.
- **L'amélioration de la gestion des ressources humaines au niveau de la motivation, mobilisation et reconnaissance de la main-d'oeuvre.**
- La formation continue en emploi afin de développer la flexibilité du personnel des entreprises.
- Un virage important au niveau de la gestion prévisionnelle de la main-d'oeuvre afin d'assurer une relève à temps de travailleurs ainsi que le personnel stratégique pour réussir les successions d'entreprises prévues au cours des prochaines années.

Sources: Direction de la planification, du partenariat et de l'information sur le marché du travail Emploi-Québec Capitale-Nationale, *Enquête 2009 du Marché du travail pour les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est*, Gouvernement du Québec, 2010, 64 pages. Vous pouvez consulter la version synthèse de ce document sous le nom de *Facteur RH* à l'Adresse suivante: <http://emploiquebec.net/regions/capitale-nationale/publications.asp?categorie=1009103> et cliquez sur "Synthèse de l'enquête 2009 du marché du travail des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est".

Pour vous désabonner, [cliquez ici](#).